



Un peu plus d'une année s'est écoulée depuis notre élection en mars 2014. J'ai le plaisir de vous présenter dans ce petit guide notre premier budget communal (puisque 2014 était lourdement impacté par les choix de l'ancienne équipe).

Vous aurez l'occasion à travers ces quatre pages, de découvrir ce qu'est le budget communal, à quoi sert votre argent (impôts, paiement des services ...etc) et comment nous l'utilisons. Nous avons simplifié les écritures comptables afin de faire deux parties (dépenses et recettes) et que ce soit plus clair pour tous.

Pour réaliser ce premier budget, nous nous sommes appuyés sur les conseils d'un cabinet d'audit indépendant et, comme vous en avez déjà entendu parler par le biais de la presse ou d'autres publications, l'héritage est lourd. Tous les efforts que nous sommes obligés de demander aujourd'hui sont le fait d'une politique financière laxiste et loin des économies du précédent Conseil Municipal.

Notre mission première est donc de rétablir l'état des comptes de la commune, pour nous permettre par la suite d'envisager la mise en place des grandes actions de notre programme avec de meilleures conditions financières et avec un budget sincère sur douze mois.

Ce hors série de La Vie Bruaysienne va vous permettre de retrouver toutes les informations débattues lors des Conseils Municipaux du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et du Budget communal d'avril 2015. Je vous laisse prendre connaissance de tout cela et notre équipe reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et remarques.

Sylvia Duhamel

LE BILAN DE L'AUDIT

Le bilan de l'audit, réalisé par un cabinet indépendant (Mazars), peut se présenter en force et faiblesse :

Des forces :

Grâce au travail de renégociation des contrats, les charges de fonctionnement (dépenses courantes) ont vu leur évolution ralentir récemment. Depuis longtemps, les dotations de l'État élevées ont permis à la ville de financer plus facilement cette progression des charges. Enfin, la ville a pu bénéficier d'une dynamique des bases fiscales non négligeable durant la période étudiée.

Des faiblesses :

Les dysfonctionnements en matière de comptabilité et de budget nuisent fortement à la qualité des comptes et notamment **40 % des factures d'une année sont reportées sur l'année suivante**. Les soldes de gestion (reste de budget en fin d'année) sont faibles et inférieurs aux moyennes, ce qui rend nulle la capacité d'investissement de la ville.

Pour l'investissement (gros projets), la ville faisait l'effort d'aller chercher une part conséquente de subvention mais sans jamais avoir en caisse la part à charge restante (argent manquant et financé par la commune pour réaliser le projet). Donc dès lors que la ville percevait une subvention pour un premier projet, elle engageait le suivant sans toujours avoir la part à charge restante.

Au final, elle inscrivait des recettes fictives quand elle devait payer les parts à charge du premier projet. On a vu 500 000 euros de recettes fictives liées à la vente d'un bien qui est toujours dans le patrimoine communal aujourd'hui.

La ville est donc contrainte de faire appel régulièrement à l'emprunt, en l'absence d'autofinancement. Le niveau d'endettement étant élevé, cela aboutit à dégrader la solvabilité de la ville. Pourtant l'effort d'équipement reste très faible.

De plus, les charges de fonctionnement sont structurellement élevées par rapport aux produits de fonctionnement que perçoit la ville et pourtant la pression fiscale est élevée (particulièrement pour la taxe sur le foncier bâti) **Bruay est très dépendante des dotations de l'État.**

L'enjeu pour la ville :

- Le redressement financier :
 - Disposer de comptes sincères et de qualité mais dans quel délai compte-tenu des dysfonctionnements constatés pour 2013 ?
 - Opérer les réformes structurelles afin de mettre en œuvre les services publics dans des conditions satisfaisantes et de mettre en œuvre le projet de mandat des élus.

LE BUDGET COMMUNAL - DEPENSES

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fonctionnement général	2686 372,60 €	2 985 846,45 €	2 928 466,59 €	3 131 690,74 €	3 447 815,02 €	3 238 687,68€

A/ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général regroupent les dépenses quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des différents services municipaux.

Les dépenses les plus importantes se situent sur les domaines suivants : énergies (Eau, Gaz, Electricité), l'alimentation, l'achat de matériel, l'entretien et la réparation de voies et de réseaux. Pour la Voirie par exemple, ce sont des dépenses très lourdes pour la commune, elles sont depuis des années sans entretien et nous recherchons des subventions avant d'engager des travaux importants. **Sachez que la plupart des rues de la ville seraient à refaire !**

Vous pouvez constater une constante hausse des coûts depuis 2009. Lors de notre arrivée en 2014, nous avons lancé une analyse profonde de nos dépenses et avons pu constater de nombreux défauts, dont des contrats hors de prix et non renégociés depuis des années (téléphones, assurances ...etc) et des dépenses des services sans limitations.

Un premier travail a donc consisté à contrôler et regrouper des dépenses de services et renégocier tous les contrats jugés peu avantageux. **Depuis septembre 2014, cela nous a déjà permis d'économiser 210 000 € par rapport à 2013.** Nous verrons sur 2015 l'étendue des économies que nous pouvons faire en nous basant sur de nouvelles négociations, ainsi que sur la continuité du travail commencé.

B/ Les agents communaux

Nombre d'Agents	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TOTAL	285	294	286	290	289	332	281

Un autre poste de dépenses important correspond aux frais liés au personnel.

Entre 2013 et 2014 (un an avant les élections) le nombre d'agents a augmenté de 43 personnes ! Certains agents avaient été embauchés pour 2 ou 3h par semaine ...

Afin d'éviter un coût trop important, nous avons regroupé ces heures sur des agents de la commune, ce qui nous permet de revenir à un nombre d'agents inférieur à 2009, sans fermer de services.

	2012	2013	2014
Coût réel du personnel	6 661 660,74 €	6 463 317,55 €	6 889 718,31 €

Cela représente tout de même **un coût de 6 800 000 € pour 2014, soit 62 % du budget communal**. C'est beaucoup trop. La norme devrait être autour des 50 %. Il y a donc encore des efforts à faire dans ce domaine.

C/ [Les associations locales](#)

Le nombre d'associations est important dans la commune et afin de les aider à mettre en place des projets, la ville leur attribue des subventions.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Associations locales	230 216 €	231 671 €	234 756 €	315 285 €	226 720 €	219 890 €	196 900 €
		+ 0,7 %	+ 1,4 %	+ 34%	- 28 %	- 3 %	-10,45 %

Pour 2014 et 2015 nous avons, grâce à la mise en place d'un règlement d'attribution des subventions, une analyse des budgets et besoins en toute transparence. Nous avons pu ainsi, avec le concours des associations qui sont conscients aussi de l'état financier de la commune, **baisser les aides de 10 % en 2015**.

Evidemment, les associations qui œuvrent dans l'intérêt général et au service de la population, pourront compter sur l'aide municipale.

Il y a sur Bruay 79 associations (sportives, culturelles et de loisirs). En comparant, nos communes voisines à part Anzin qui seul compte 115 associations, **sinon toutes les autres sont inférieures** : Saint-Saulve 66, Fresnes sur l'Escaut 53, Condé sur l'Escaut 50, Raismes 40, Vieux-Condé 34. Il nous faudra réfléchir à l'utilisation des bâtiments et des ressources et voir s'il est utile et si nous avons les moyens d'avoir 3 associations qui ont la même mission touchant le même public.

D/ [Les principales dépenses d'investissement](#)

Dans une commune on fait la différence entre la section fonctionnement (les dépenses du quotidien dont je viens de vous parler) et la section investissement (les grands travaux)

	2011	2012	2013	2014
Bâtiments scolaires	27 145,00 €	16 116,10 €	35 178,06 €	176 043,39 €
Bâtiments publics	57 477,29 €	12 534,87 €	22 945,26 €	65 217,01 €
Voirie	107 543,78 €	46 576,75 €	141 888,02 €	66 880,50 €
Autre (terrains, équipement ...)	123 691,00€	0,00€	16 601,60€	15 048,00€
Travaux Eglise Sainte Adolphe	2 013,95 €	0,00 €	0,00 €	403 694,30 €
Lotissement Dubreuil	0,00 €	0,00 €	0,00 €	447 885,58 €
Place H. Durre et salle omnisports	494 945,00 €	36 638,01 €	891 792,79 €	0,00 €
Salle Goguillon	258 349,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	1 071 165,02€	111 865,73€	1 108 405,73€	1 174 708,78€

Comme vous pouvez le remarquer, malgré le triste état des finances, nous avons continué à investir sur la ville et notamment pour le suivi des gros travaux de l'équipe précédente qu'il a fallu régler (St Adolphe ou Dubreuil).

Un gros investissement nécessaire a été engagé dans les écoles et bâtiments publics laissés à l'abandon depuis des années.

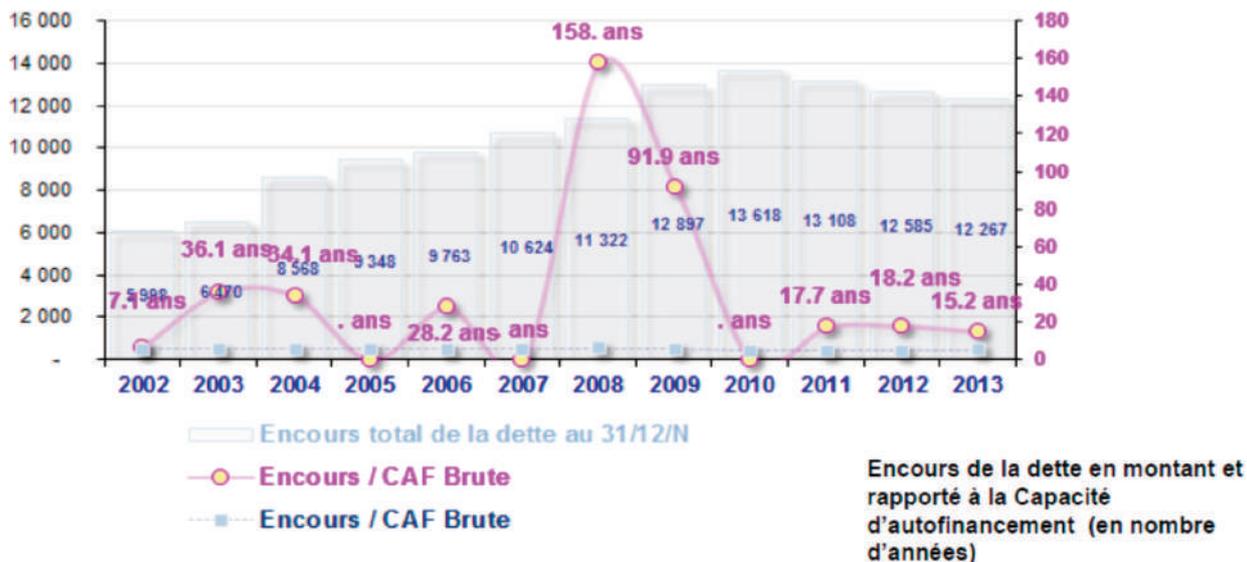
Avis défavorable des commissions de sécurité pour plus d'une dizaine de bâtiments : écoles, services publics ...etc. Ces problèmes ont été résolus, mais cela nous a coûté **183 137,08 €** !

Rien n'a été fait en terme d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, il faut savoir que les subventions pour ces travaux ont fortement diminuées aussi au niveau de l'éclairage public (**70 % de nos éclairages sont à changer**), diagnostic amiante inexistant ! C'était une obligation et cela a encore été ignoré par l'ancienne équipe !

Vous remarquerez tout de même l'effort qu'avait fait l'ancienne équipe sur la voirie + 95 312 € l'année avant les élections. Encore un hasard ? On a du mal à voir le résultat aujourd'hui !

D/ Endettement

Année	Annuité				Capital Restant au 31/12
	Total	Capital	Intérêts	Frais	
2014	1 444 970,39	849 826,98	595 143,41	0,00	11 818 356,96
2015	1 113 647,89	539 514,35	574 133,54	0,00	11 278 842,61
2016	1 112 801,32	563 805,15	548 996,17	0,00	10 715 037,46
2017	1 050 615,87	528 197,53	522 418,34	0,00	10 186 839,93
2018	972 077,03	476 430,78	495 646,25	0,00	9 710 409,15
2019	970 284,32	496 725,51	473 558,81	0,00	9 213 683,64
2020	969 552,14	517 915,30	451 636,84	0,00	8 695 768,34
2021	966 903,89	540 041,30	426 862,59	0,00	8 155 727,04
2022	964 776,05	563 148,95	401 627,10	0,00	7 592 578,09
2023	963 507,75	587 280,92	376 226,83	0,00	7 005 297,17
2024	880 407,63	533 123,10	347 284,53	0,00	6 472 174,07



Souvent pour financer des projets ou clôturer un budget, les communes, comme vous pourriez le faire, recourent à l'emprunt.

Bruay sur l'Escaut, à l'heure où nous reprenons les comptes, est encore **endettée pour plus de 11 278 000 €**. Cela pèse un poids important dans les dépenses de la ville, puisqu'en 2014 par exemple, nous avons dépensé **595 123,41 € en intérêts d'emprunt ...**

Vous pourrez voir dans le graphique ci-dessus qu'en 2013, **il nous reste encore 15,2 ans d'emprunt !**

Conclusion sur les dépenses

Voilà pour l'état des dépenses. De nombreux efforts sont encore à faire, notamment dans la maîtrise des coûts de fonctionnement des services, la gestion de la dette ...etc

L'héritage est lourd comme vous pouvez le constater, surcoût de personnel, de dépenses, marchés mal passés, surendettement, aucun entretien des bâtiments ...etc

Aujourd'hui c'est nous qui devons supporter toutes ces factures. C'est pour cela que nous cherchons à baisser les dépenses.

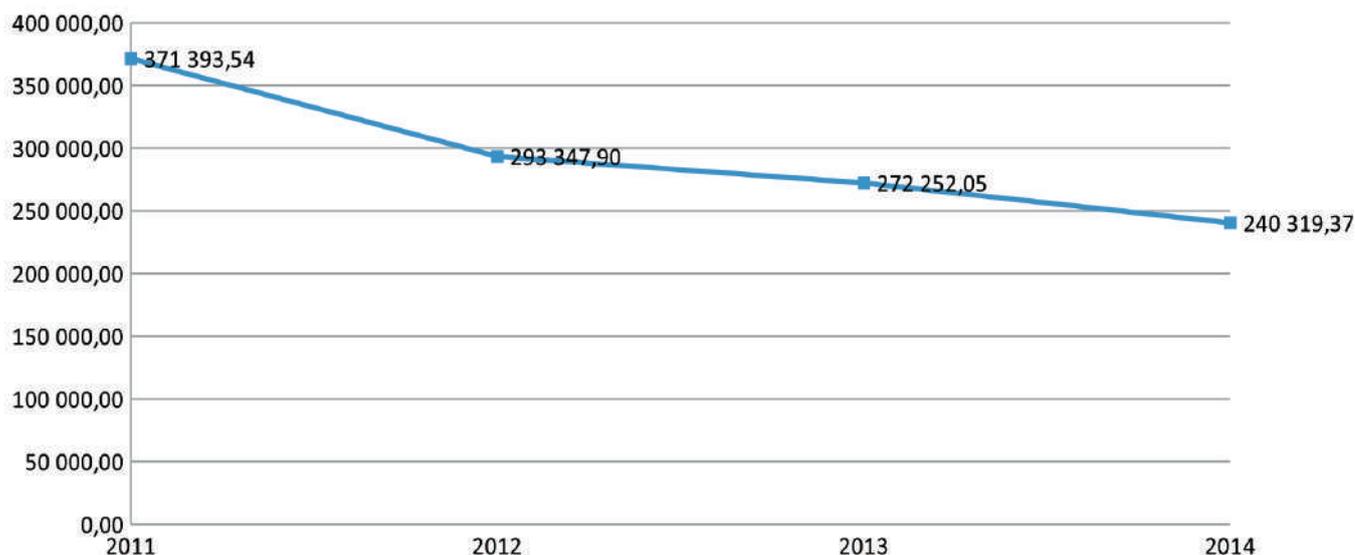
Moins de dépenses c'est moins de recettes à devoir trouver pour équilibrer le budget. C'est important de pouvoir jouer la dessus, car vous allez voir par la suite que les recettes ne sont pas très nombreuses.

LE BUDGET COMMUNAL - RECETTES

A/ Produit des services

La première recette est le produit des services. Elle est constituée essentiellement des participations des usagers à l'utilisation des services publics : Bibliothèque, Accueils de Loisirs, Halte Garderie, Location de matériel, Droits de place ...etc

	2011	2012	2013	2014
Produit des services	371 393,54 €	293 347,90 €	272 252 €	240 319,37 €



Entre 2011 et 2014, le produit des services publics enregistre une baisse de 35,29% !

Nous sommes, comme vous tous, attachés aux services publics, mais certains nous coûtent très chers et sont très peu utilisés par les usagers.

Autre exemple, les salles qui sont louées à des prix très inférieurs au coût de revient. La volonté n'est pas de gagner de l'argent avec les salles, mais de ne pas en perdre.

Salle	Coût pour l'année 2014 (Eau, Electricité, Gaz, Entretien, Nettoyage...)	Recettes réalisées 2014 (locations...)
Polyvalente	100 935 €	7 342 €
Goguillon	36 371 €	4 914 €
Delannoy	51 762 €	2 301 €
Pont de Bruay	9 316 €	0 €
Maison des Services	23 880 €	4 092 €
Pinson	23 854 €	450 €

Il y aura donc forcément une augmentation du coût des salles cette année ainsi qu' une limitation des prêts gratuits. Malgré ces hausses, elles restent les moins chères parmi celles des communes voisines! Nous allons devoir regarder à tout cela pour équilibrer les budgets.

B/ Les dotations

Les dotations, ce sont les aides de l'État et d'autres collectivités territoriales. Elle prennent diverses formes et servent à compenser financièrement les services que la commune rend aux citoyens.

Valenciennes Métropole, notre communauté d'agglomération, fait plusieurs dotations à la commune.

L'attribution de compensation remplace la taxe professionnelle perçue par la commune en 2000.

La Dotation de Solidarité Communautaire et le Fonds National de péréquation servent à aider les communes en difficultés financières.

Dotations d'agglomération	2011	2012	2013	2014
Attribution de compensation	397 258,50 €	397 258,50€	397 258.50€	397 258,50€
Dotation de solidarité communautaire		84 016 €	84 016€	84 016€
Fond national de péréquation		47 479 €	199 150.50 €	193 473 €
Total	397 258,50 €	528 753,50€	680 425€	674 747,50€

L'État et les services publics (tels que la CAF ou le Département par exemple pour certaines activités de la commune) versent aussi des dotations diverses venant compenser des services que l'état a transféré aux communes et les dotations de solidarité diverses.

Autres dotations (état ...)	2011	2012	2013	2014
Dotation forfaitaire	3 273 001€	3 311 600 €	3 303 488 €	3 194 079 €
Dotation de solidarité urbaine	1 534 990 €	1 639 624 €	1 892 066 €	2 021 119 €
Dotation nationale de péréquation	370 980 €	528 014,79 €	351 393 €	343 891 €
Compensation fiscale	490 731 €	461 606 €	410 377 €	373 084 €
Fonds départemental	217 380,61 €	214 945,87 €	199 478,79 €	199 478,79 €
CAF	295 129,67 €	334 928,07 €	302 862,43 €	306 543,87 €
Autres participations	17 386 €	15 018 €	17 799 €	17 296 €
Total	6 199 598,28 €	6 505 736,73 €	6 477 464,22 €	6 455 491,66 €

Pour l'instant, les dotations sont assez stables. Mais à compter de 2014, il est prévu une baisse des concours de l'Etat aux collectivités territoriales. Ainsi, pour l'ensemble des communes françaises, l'enveloppe normée a diminué de 1,5 Milliard d'euros en 2014 et subira de nouveau une baisse de 1,5 Milliard d'euros en 2015 ainsi qu'une nouvelle baisse de 11 Milliard d'euros d'ici 2017 ! C'est une diminution très forte et très rapide ! Cela veut dire que toutes les dotations vont baisser et que si nous ne baissions pas notre train de vie, il va bien falloir compenser ce manque différemment ...

C/ Les taxes

Quelques taxes de services publics sont versés à la commune.

	2011	2012	2013	2014
Taxe sur les pylônes électricité	15 312 €	16 016 €	16 608 €	17 168 €
Taxe sur l'électricité	141 605,99 €	143 162,27 €	191 228,05 €	179 572,27 €
Taxe additionnelle sur les droits de mutations	189 952,99 €	153 086 €	127 660 €	132 075,14 €
Taxe sur les déchets stockés	0,00 €	20 571,78 €	20 251 €	20 304,96 €

D/ Les taxes locales

C'est ce qu'on appelle plus simplement les impôts. Fonciers Bâti (payé par les propriétaires de maisons), Foncier Non Bâti (payé par les propriétaires de terrain) et Taxe d'Habitation.

La taxe d'habitation : 22,18 %

La taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,02%

La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 84,38%

Evolution du produit des 3 taxes de 2011 à 2014

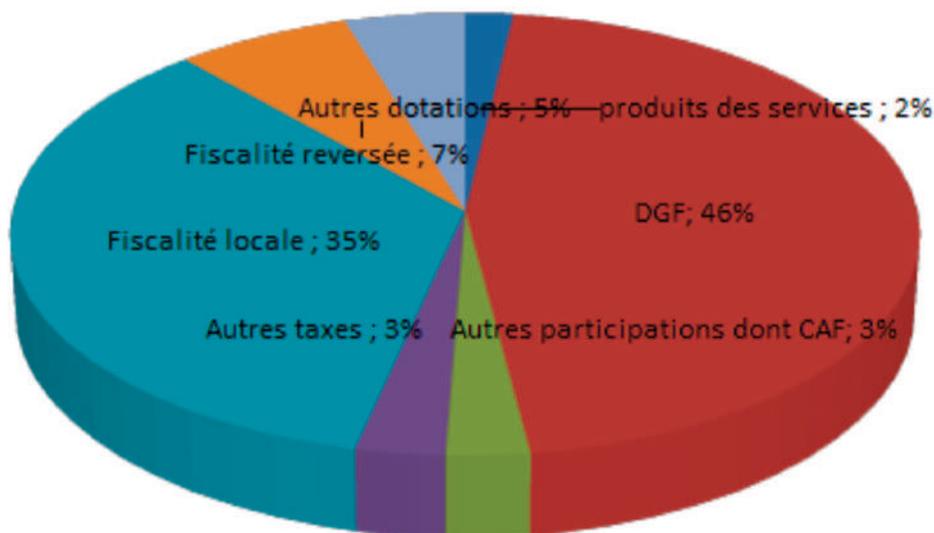
	2011	2012	2013	2014
TH	1 456 339 €	1 491 383€	1 563 690€	1 608 715€
TF	2 335 701 €	2 389 846€	2 470 402€	2 569 447€
TFNB	30 458 €	30 120€	29 192€	30 795€

Depuis quelques années, les taux des 3 taxes locales sont restés au même niveau.

Le Conseil Municipal a voté la stabilité des taux d'imposition communaux. Ce n'était pas facile car il a fallu faire beaucoup d'efforts dont je vous ai parlé précédemment (recherche très active de subventions, baisse des coûts des services, renégociation des contrats, baisse des subventions aux associations, augmentation du tarif des salles ...etc) **Il aurait été plus facile d'augmenter les impôts, comme beaucoup de communes voisines, surtout à cause de l'héritage laissé par l'ancienne équipe.**

Au contraire, nous avons préféré nous laisser une année pour apprécier le résultat financier de tous les efforts effectués et maintenir les taux tels quels, avec un budget sincère sans fausses entrées d'argent et sans reports de factures d'une année sur l'autre (comme cela a pu être le cas avant). 2016 sera encore un autre combat avec les baisses annoncées de dotations de l'État dont je viens de vous parler.

Conclusions sur les recettes



Comme vous pouvez le voir sur le graphique, la principale ressource pour la ville est la DGF (dotations d'état).

Quand on sait qu'elle va baisser fortement, nous n'allons avoir d'autres choix que d'augmenter une autre part de recettes pour rester en équilibre.

Et le choix est faible. Les autres dotations, taxes, participations ne pourront pas compenser.

il ne restera donc que le produit des services et les baisses des dépenses. C'est pour cela que nous augmentons certains tarifs, réduisons certains services, baissons les subventions diverses ...

Le dernier recours, si ce n'est pas suffisant, sera d'augmenter la fiscalité locale. Cela nous allons essayer au minimum de le faire, mais nous n'avons aucune garantie à l'heure actuelle ...

J'espère que cela a pu vous éclairer sur le budget. La mission qui est la notre, vous le comprenez, n'est pas facile. Il faudra de la compréhension, de la patience et beaucoup d'efforts pour que Bruay reprenne la place quelle mérite dans le Valenciennois.

FLASH INFOS

Chacun doit pouvoir participer et avoir sa chance

C'est la raison essentielle qui nous a amené à ne pas renouveler le concours des maisons fleuries..., pour préparer autre-chose, à compter de l'année 2015, qui prendra en compte l'aspect global des maisons, des appartements, le détail vous sera communiqué dans une prochaine parution de La Vie Bruaysienne.



ATTENTION – ATTENTION – ATTENTION : PROGRAMME DU PONT DE BRUAY EN FÊTE

*IL N'Y AURA NI ANIMATIONS NI LOTS LORS DU CONCOURS DE BELOTE
DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE. CE NE SONT PAS DES LOTS À GAGNER
MAIS BIEN 150 € DE PRIX + LES MISES. MERCI D'AVANCE.*

!!!! ERRATUM !!!!

Fermeture annuelle de la Pharmacie URBANIAK
du **09 août au 30 août 2015**



LES GARDES DE LA PHARMACIE URBANIAK

samedi 13 juin 2015 , samedi 11 et 25 juillet 2015
samedi 5 septembre 2015 (sous réserve)

348, rue Jean Jaurès 59860 Bruay sur l'Escaut
Tél : 03.27.47.61.62